

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 14 mars 2022, le Conseil municipal de La Macaza a adopté les règlements suivants :

- numéro 2022-168 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu.e.s de La Macaza
- numéro 2022-169 concernant les modalités de publication d'avis publics municipaux
- numéro 2022-170 relatif à la régie interne des séances du conseil
- numéro 2022-172 ayant pour objet de modifier le règlement numéro 2017-120 relatif aux règles de fonctionnement et aux conditions d'utilisation de la bibliothèque municipale de La Macaza

QUE ces règlements sont actuellement sur le site Web de la Municipalité au www.munilamacaza.ca.

Les présents règlements entrent en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À LA MACAZA CE 22e JOUR DE MARS 2022

La directrice générale




Caroline Dupuis

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Caroline Dupuis, directrice générale de la municipalité de LA MACAZA, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie de celui-ci à l'endroit suivant : panneau à l'extérieur de l'Hôtel de Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 22e jour de mars 2022

La directrice générale



Caroline Dupuis